

Chasse aux trophées de bouquetin: et la biologie?

Les séquences de tirs de bouquetins, diffusées par *Mise au Point* le 3 novembre dernier, ont choqué de larges cercles, même au-delà des frontières helvétiques. Le bouquetin est placide et se laisse facilement approcher: il n'y a donc aucun mérite à abattre un tel animal. Mais au-delà des réactions émotionnelles, fort compréhensibles, suscitées par cette pratique bien valaisanne, posons-nous la question de son impact biologique. Est-elle ou non durable du point de vue cynégétique? Le tir de bouquetins mâles âgés – ceux qui portent les plus belles cornes (11 ans et plus) – a-t-il des implications sur la démographie et la reproduction de l'espèce?

Une analyse des statistiques du Service valaisan de la chasse (2005-2017) montre que 41% des boucs âgés de 11 ans ou plus sont tirés, bon an mal an, dans le canton. C'est plus que la fraction des vieux boucs de cette classe d'âge qui périssent de mort naturelle (27%, notamment dans les avalanches). S'il n'y a aucune nécessité de réguler les vieux bouquetins, ce type de prélèvement peut s'avérer particulièrement problématique. Pourquoi? En raison d'une tactique de reproduction peu commune dans le règne animal: un bouquetin mâle va allouer, toute sa vie durant, une grande quantité d'énergie dans

la croissance de ses cornes majestueuses, jusqu'à développer une imposante parure. La hiérarchie entre mâles de gabarit proche s'établit via des danses de groupe ritualisées, voire de combats, au cours desquels la taille des cornes va faire toute la différence. Or, ce n'est qu'après une décennie d'existence qu'un mâle devient sexuellement concurrentiel, soit qu'il peut vraiment envisager séduire et se reproduire. Investir dans la croissance de cornes aussi volumineuses induit un coût énergétique très élevé que seuls les individus les plus performants peuvent assurer. Or, sans parure de qualité, il est difficile pour un bouc de s'accoupler et ainsi de transmettre ses gènes. Ces cornes constituent donc un signal «honnête» du point de vue de la sélection sexuelle, parce que justement il est coûteux de les produire. En plus de cette allocation forte dans la constitution de cornes sexy, un bouquetin âgé paie un autre coût, en termes de survie cette fois-ci: dès le moment où il accède au statut privilégié de reproducteur, le vieux bouc voit son taux de mortalité augmenter, probablement parce qu'il doit imposer et maintenir son statut social de dominant. A tel point que rares sont les vieux mâles qui atteignent 16 ans et qu'un mâle de 18 ans demeure une exception. Un bouc de bouquetin passe donc toute sa vie à miser sur ses futurs atours, mais ensuite il n'a que quelques années à disposition pour valoriser son capital par la reproduction.

En prélevant 41% des vieux mâles de 11 ans ou plus, on élimine donc une partie substantielle des meilleurs candidats à la reproduction. Si ce prélèvement contribuait à améliorer la survie des autres vieux boucs, alors le prélèvement ne serait en théorie pas si grave. En effet, lorsque le phénomène de «mortalité compensatoire» opère, chaque bouc éliminé augmente, toujours en théorie,



les chances d'un autre de saillir les femelles. Toutefois, si le prélèvement élimine trop de vieux mâles, en particulier ceux qui portent les plus belles cornes, il n'y a plus de compensation possible ou au mieux une compensation médiocre. Comme ce sont justement les longues cornes qui font les trophées les plus prisés par les adeptes de safaris alpins, il y a une probabilité non nulle que l'on élimine trop de ces mâles qui sont également les préférés des femelles. Ceci peut impacter la démographie de l'espèce et la qualité des jeunes, et même affecter la beauté des trophées sur le long terme.

Nul ne sait à ce stade quel est l'impact réel de la chasse aux trophées de bouquetins en Valais. Avec le prélèvement actuel d'une fraction non négligeable des boucs d'âge mûr (un peu moins de la moitié), on perturbe sans doute le système d'appariement. Ainsi, les vides créés dans les hardes par les tirs de vieux boucs sont en partie compensés par de l'immigration masculine en provenance d'autres colonies non exploitées pour leurs trophées (Vaud ou Berne; Italie et France où le bouquetin est strictement protégé, cf. le reportage de *Mise au Point*) car ces boucs sont en recherche active d'une ressource rare: les femelles réceptives. Et ils sont prêts à parcourir de longues distance pour s'en procurer. Une carence en vieux boucs sédui-

sants pourrait aussi signifier que les femelles doivent se rabattre sur de jeunes mâles qui, inexpérimentés et maladroits, les harcassent inutilement, avec des répercussions sur la santé et la démographie des femelles. Le déséquilibre grandissant observé au niveau du sexe-ratio des bouquetins valaisans (de moins en moins de femelles par rapport aux mâles, malgré une population totale qui a continué à croître très légèrement au cours du temps) pourrait constituer un premier indice de dysfonctionnement causé par une chasse aux trophées très intensive, telle que pratiquée actuellement dans les Alpes valaisannes.

Seules des recherches approfondies¹ permettraient de comprendre l'impact réel de la chasse aux trophées et de définir des standards d'exploitation cynégétique sensée du bouquetin, dans un vrai souci de durabilité – pour autant bien sûr que l'on désire maintenir cette pratique tant décriée. Que ce prélèvement soit opéré par de riches chasseurs étrangers ou par des indigènes ne change rien à l'aspect biologique de la question. ■

Prof. Dr Raphaël Arlettaz, directeur du Département de biologie, Université de Berne

Dr Jean-Michel Gaillard, directeur de recherche CNRS, Université de Lyon

1) Les sous-signés avaient proposé un tel projet de recherche en 2007, mais il avait malheureusement été rejeté par la Confédération et l'Etat du Valais.

Une brochure présente les chauves-souris du Valais, leur biologie et leur protection

Espèces protégées et utiles, les chauves-souris demeurent des mammifères fort peu connus. Pour sensibiliser le public sur la biologie des chiroptères, qui affectionnent le climat particulier de notre canton, le Service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP) a édité une brochure, intitulée «Les chauves-souris du Valais». Elle présente en une vingtaine de pages les principales espèces de chauves-souris vivant chez nous, leur habitat, leurs habitudes.

Les chauves-souris représentent un tiers des mammifères de notre pays. On y recense 30 espèces dont 27 sont établies en Valais. Elles affectionnent particulièrement la richesse des milieux présents et la cohorte d'insectes qui les accompagne. Ces petits

mammifères protégés véhiculent encore bien souvent des croyances populaires erronées. Richement illustrée, la brochure a été rédigée par l'association «Réseau Chauves-souris Valais» sur mandat du SFCEP. Elle met en lumière ces êtres de la nuit, seuls mammifères au monde capables de voler activement, leur capacité à se diriger grâce à leurs cris inaudibles pour l'oreille humaine, leur utilité comme régulateur des populations d'insectes. Le fascicule expose aussi les menaces qui pèsent sur les espèces les plus sensibles et répond aux questions les plus fréquemment posées. Le lecteur curieux d'approfondir le sujet trouvera en dernière page une liste d'ouvrages spécialisés. ■

*Communiqué de presse
du canton du valais*

La brochure est disponible à cette adresse:

www.vs.ch/fr/chauves-souris